

La Région soutient L'AGRICULTURE

La Région s'engage pour une agriculture régionale !

Présidée par Fabrice Pannekoucke, la Région Auvergne-Rhône-Alpes croit fortement en l'agriculture et à ses acteurs pour soutenir un secteur vital pour notre économie et notre souveraineté alimentaire régionale. Ces dispositifs aident à l'investissement et au développement de projets structurant.

Ce document a pour but de répertorier divers dispositifs disponibles tout au long de l'année 2025.

→ Aides FEADER – Programme 2023 - 2027

- [Mener des projets coopératifs et collectifs valorisant les produits agricoles](#)
- [Investir dans les productions végétales pour limiter les risques climatiques et sanitaires](#)
- [Investir dans des productions végétales à enjeu de souveraineté régionale](#)
- [Obtenir l'agrément pour le dispositif «Transmettre mon savoir-faire agricole»](#)
- [M'installer en agriculture avec la Dotation Jeunes Agriculteurs \(DJA\)](#)
- [Investir sur mon territoire dans les infrastructures hydrauliques agricoles](#)
- [Investir sur mon exploitation dans les systèmes d'irrigation agricole](#)
- [Investir en collectif d'agriculteurs](#)
- [Investir dans les productions végétales](#)
- [Investir pour mon exploitation d'élevage](#)
- [Protéger collectivement le foncier agricole](#)
- [Porter un projet LEADER](#)
- [Transformer et valoriser mes productions agricoles](#)
- [Déployer une stratégie locale de développement «agri-forêt»](#)

👉 Un accès direct et simplifié sur le site auvergnerhonealpes.fr/aides



- Une information complète sur toutes les aides,
- Téléchargement du règlement,
- Dépôt de la demande,
- Suivi de la demande.

- [Développer l'agroforesterie et la plantation de haies](#)
- [Promouvoir les signes officiels de qualité](#)
- [Adapter mon exploitation agricole face aux changements \(MAEC forfaitaire\)](#)
- [Améliorer les conditions des éleveurs en espace pastoral](#)
- [Protéger les races menacées \(MAEC PRM\)](#)

→ Autres Aides

- [Installer une unité de méthanisation](#)
- [Soutenir la filière fruits - Plan régional filière fruits 2023-2027](#)

→ Apporter une aide aux agriculteurs ayant subi une catastrophe naturelle

Une aide de l'indemnité de solidarité nationale (ISN) vous a été accordée par une assurance ou une direction départementale des territoires à la suite d'une catastrophe naturelle survenue après le 1^{er} janvier 2024. Cette aide soutient les porteurs de projets dont le siège social se situe en Auvergne-Rhône-Alpes. Une aide forfaitaire de 10 000 € peut vous être allouée.

Dépôt des demandes d'aide jusqu'au 15 mai 2025 minuit. [Voir les conditions](#)



Téléchargez cette fiche avec les liens hypertexte sur notre site internet :
udi-centristes-aura.fr/fiches/



Document produit par le groupe UDI, centriste et Apparentés.

Groupe composé de 16 élus appartenant à la majorité régionale.